



## **Étude du budget 2016**

(Résumé de la matinée du 10 novembre 2015)

### **PLAN DE DIVERSIFICATION DES REVENUS**

Comme toutes les villes du Québec, Gatineau souffre d'une trop grande dépendance à l'impôt foncier.

La Ville doit trouver des solutions pour limiter la hausse des taxes foncières, continuer d'offrir des services aux citoyens et faire face à son défi en matière d'infrastructures.

De nouvelles sources de revenus ont été étudiées et nécessitent des décisions politiques afin d'adopter un plan de diversification de revenus.

Il y a trois grandes catégories de pistes potentielles :

1. Les dossiers priorités dans le cadre du pacte fiscal 2016-2019 (à titre informatif) :
  - a. Frais de croissance et de redevance de développement.
2. Les dossiers qui seront menés par l'UMQ dans le cadre des négociations du prochain pacte fiscal (à titre informatif) :
  - a. Remboursement de la TVQ à 100 %
  - b. Compensations tenant lieu de taxes à 100 %
  - c. Transfert d'un point de la TVQ.
3. Les dossiers menés par la Ville de Gatineau (à prioriser), notamment trois mesures d'écofiscalité, qui s'appuient sur des principes de pollueur-payeur visant à décourager les activités nuisibles à l'environnement et à encourager des comportements désirables :
  - a. Taxe sur les stationnements (mesure d'écofiscalité)
  - b. Droits sur les véhicules immatriculés (mesure d'écofiscalité)
  - c. Taxe municipale sur l'essence (mesure d'écofiscalité)
  - d. Droits sur les mutations immobilières
  - e. Réflexion sur les exemptions des institutions religieuses.

Le conseil devra donc prioriser les dossiers pour lesquels la Ville de Gatineau mènera des actions afin de disposer de nouvelles sources de revenus.

***Toutes les décisions sur le budget se prendront le jeudi 12 novembre.***